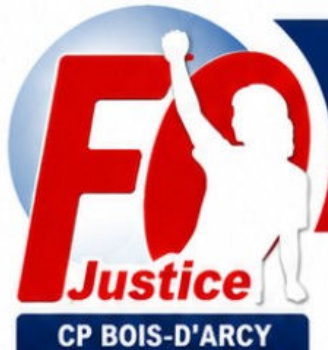




FO JUSTICE

CP BOIS-D'ARCY

COMMUNIQUÉ

LE 13 AOÛT 2026

APRÈS LA VISITE MNISTÉRIELLE :

LE SOUTIEN RÉPUBLICAIN DOIT MAINTENANT SE TRADUIRE EN ACTES !

Après sa visite à Réau, le garde des Sceaux s'est rendu au CP Bois-d'Arcy afin d'apporter son soutien républicain aux agents.

Il a pu mesurer la réalité de notre établissement : surpopulation carcérale massive, pression sécuritaire croissante, difficultés de logement et gestion toujours plus complexe de certains profils en détention.



1. SURPOPULATION : UNE SITUATION DE CRISE

Au CP Bois-d'Arcy, le taux d'occupation frôle les **190 %**. Ce n'est plus une tension ponctuelle : c'est une crise structurelle. Cette surpopulation dégrade les conditions de détention, accroît la charge de travail, multiplie les tensions et expose davantage les personnels aux agressions, aux risques professionnels et aux risques psychosociaux.

La surpopulation carcérale n'est pas qu'un problème de places : c'est un problème de sécurité, de santé au travail et de fonctionnement du service public pénitentiaire.

2. SÉCURITÉ : DRONES ET PROJECTIONS

Les projections et les livraisons par drones alimentent les trafics, les violences et les pressions en détention. Téléphones, stupéfiants et objets interdits continuent d'entrer par-dessus ou au-dessus des murs.

FO JUSTICE exige un plan de sécurisation à la hauteur des enjeux : renforcement de la sécurité périmétrique, moyens techniques de détection, réponse opérationnelle anti-drones et adaptation permanente des équipements.

3. LOGEMENT : COMMENT FIDÉLISER SANS LOGER ?

En Île-de-France, de nombreux agents affectés au CP Bois-d'Arcy rencontrent de graves difficultés pour se loger à proximité de leur établissement.

Loyers trop élevés, solutions insuffisantes, temps de transport contraints : cette situation pénalise l'attractivité et empêche la fidélisation durable des personnels.

FO JUSTICE demande des réponses concrètes : logements réservés, accompagnement renforcé et politique ambitieuse pour les agents nouvellement affectés.

4. PROFILS PSY : IL FAUT CLASSER LES ÉTABLISSEMENTS

La gestion des profils psychiatriques ou particulièrement complexes en détention place trop souvent les personnels face à des situations inadaptées aux moyens disponibles.

FO JUSTICE demande une véritable classification des établissements pénitentiaires afin d'adapter les structures, les effectifs, la formation et la prise en charge aux profils réellement accueillis.

Tous les établissements ne peuvent pas tout absorber. Tous les profils ne relèvent pas des mêmes réponses.

5. FO JUSTICE EXIGE DES ACTES

Le soutien républicain doit maintenant se traduire par des moyens.

FO JUSTICE CP BOIS-D'ARCY exige : des effectifs adaptés, une action forte contre la surpopulation, un plan de sécurisation ambitieux, une politique du logement efficace et une prise en charge cohérente des profils psy. Les personnels n'attendent pas des promesses. Ils attendent des décisions.

FO JUSTICE CP BOIS-D'ARCY restera mobilisée, exigeante et vigilante pour défendre les personnels.

DES ACTES • DES MOYENS • DE LA SÉCURITÉ



FO JUSTICE
CP BOIS-D'ARCY



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026
UNIS • DÉTERMINÉS • ENGAGÉS